

la section de gestion agricole de l'université de la Saskatchewan a publié un rapport préparé par les professeurs Allen et Hope sur une municipalité de mon comté, la municipalité de Scott. Ces messieurs ont démontré qu'il y a 84 propriétaires de terres dans la municipalité en question, que la superficie moyenne des terres est de 628 acres, et que la dette moyenne dont chaque terre est grevée est de \$14.700. Monsieur l'Orateur, pareille somme dépasse de beaucoup le prix qu'on aurait pu obtenir alors pour ces terres, ou même le prix qu'on pourrait obtenir maintenant.

Environ 80 p. 100 de ces dettes ont été contractées alors que le blé se vendait \$2 ou plus par boisseau. Les cultivateurs s'efforcent de faire face à leurs obligations en vendant leur blé 87 c. $\frac{1}{2}$ ou moins, car plusieurs ont récolté l'an dernier un blé non seulement pour la provende. Je fais donc remarquer au Gouvernement que le discours du trône n'apporte aucune solution suffisante à la grande classe agricole qui attend en ce moment quelque aide de la Chambre.

Puis-je rappeler à la Chambre qu'il existe au pays une multitude de sans-travail. Plus d'un million de personnes vivent d'une assistance ou de secours de l'Etat. D'après le discours du trône, qu'est-ce que le Gouvernement se dispose à faire pour cette multitude? Il va établir une commission nationale du chômage. J'ai lu le texte sacré: "Ils demandaient du pain et on leur a donné une pierre." Nos chômeurs ont demandé du pain, et on leur accorde une commission.

Ce qu'il nous faut, monsieur l'Orateur, ce ne sont pas des commissions et une surveillance, mais la recherche de la solution du problème économique fondamental: la réorganisation de notre régime économique pour établir la faculté d'achat de la masse, afin qu'elle puisse acheter les choses qu'elle produit.

Le ministère n'aborde pas ces questions fondamentales. Et l'assurance contre le chômage? Et le programme de travaux rémunérés, dont le parti libéral a parlé si souvent dans le passé? La population s'interroge à ce sujet; elle veut savoir ce qui en est.

Puis-je vous signaler, monsieur l'Orateur, une autre catégorie de gens, celle des hommes et des femmes âgés de 60 à 70 ans, les gens qui ont produit la richesse nationale, qui ont aidé à faire du Canada ce qu'il est aujourd'hui. Des milliers d'entre eux sont dans un tel état, qu'ils ne peuvent plus regarder l'avenir avec le moindre optimisme. De grands établissements ne les embauchent plus; plusieurs d'entre eux, vendeurs, voyageurs de commerce, techniciens, ont été mis au rancart

comme des écorces d'oranges vidées. Qu'en-tendons-nous faire pour les aider? Ce sont eux qui ont produit la richesse nationale. Je maintiens qu'ils ont droit à leur part. Cette mesure législative devrait être insérée dans nos Statuts pour prendre soin des hommes et des femmes qui, après avoir rendu de fidèles et bons services à leur pays, demandent maintenant à la société de faire son devoir en leur assurant une certaine sécurité économique.

Je désire appeler l'attention de la Chambre sur la situation épineuse dans laquelle se trouve la grande classe des marchands dans tout le Canada. J'ai à la main un extrait d'un journal de Saskatchewan qui a publié un télégramme adressé par le premier ministre à quelques-uns de ses commettants de Prince-Albert. Voici ce que nous lisons:

J'approuve de tout cœur leurs conclusions au sujet du rapport de la commission des écarts de prix.

J'en ai conclu que le premier ministre était opposé aux rabais et aux escomptes, aux méthodes déloyales de commerce en vertu desquelles de grosses maisons de commandes par la poste et des magasins en série ont peu à peu et impitoyablement ruiné les affaires des petits marchands. Cependant, je ne vois rien dans le discours du trône indiquant que l'on doit prendre des mesures législatives sérieuses pour faire face à cette situation. Allons-nous en déduire que la règle du laissez faire doit se continuer. Darwin a dit que la loi de la jungle est la survie du plus apte. Je me demande si mes honorables amis pensent que la loi de l'économique est la survie du plus malin. On le croirait à en juger par l'absence visible de tout projet de loi à cet égard.

J'ai fait observer qu'il y a dans tout le Dominion des anciens combattants, des loques humaines, des êtres qui ont sacrifié les meilleures années de leur vie durant la Grande guerre, des hommes qui sont aujourd'hui incapables, absolument ou en partie, de rivaliser avec leurs concitoyens. Ils veulent savoir ce qu'un pays reconnaissant,—du moins verbalement,—est prêt à faire pour eux maintenant qu'ils ne peuvent plus rien pour eux-mêmes. Une commission appelée la commission Hyndman a soumis de belles propositions. Qu'est-ce que le Gouvernement se propose d'en faire? Cette Chambre a le droit de le savoir.

L'un des problèmes les plus urgents du peuple canadien est celui de la santé nationale, question d'une suprême importance. Les citoyens ont besoin de soins dentaires, médicaux, de traitements à l'hôpital. Nous avons tous les moyens voulus pour leur rendre ces services, et cependant, pas un seul membre n'ignore que ceux qui ont de l'argent peuvent se les procurer, alors que les pauvres sont obligés de s'en passer.